

SMRH-2 ALGER 2011

Intelligence des Ressources Humaines
Colloque international 2ème édition

De la rupture vers l'innovation : Les nouvelles formes de Management dédiées à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise

**Colloque parrainé par le Ministère MIPMEPI
et organisé le
10 - 11 Octobre 2011
Grand Hôtel Mercure Alger - Algérie**

Organisateurs



Partenaire Technique

Ministère
MIPMEPI

Partenaires Scientifiques



UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE
Droit | Économie & Société | Management | Langues & Affaires

Partenaires et Sponsors



**De la rupture vers l'innovation : Les nouvelles formes
de Management dédiées à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise
Alger Hôtel Mercure 10-11 Octobre 2011**

APPEL À PARTICIPATION

NT2S et **LOGE** en partenariat scientifique avec **SKEMA Business School** et **l'Université de haute Alsace Mulhouse** organisent la deuxième édition du Colloque International **SMRH-2** en Intelligence des Ressources Humaines, dont le thème est :

De la rupture vers l'innovation : les nouvelles formes de management dédiées à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)

Cet événement est aussi organisé en partenariat technique avec le **MIPMEPI** - Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements et des PME/PMI.

Aujourd'hui, la RSE constitue une des préoccupations majeures de toutes les organisations puisqu'elle se définit comme « un concept selon lequel les entreprises intègrent les problèmes sociaux et environnementaux dans leurs opérations commerciales, et dans leur interaction volontaire avec les parties intéressées ».

La RSE s'inscrit dans le cadre d'une évolution qui, à travers un nouveau paysage organisationnel, permet de tendre vers un changement social. Ce dernier indique que le passage d'un stade à un autre ne s'opère pas de manière mécanique mais il s'agit d'un processus au cours duquel vont s'affronter anciennes et nouvelles pratiques. Cela signifie d'une part que ce changement est du domaine stratégique au sein de l'entreprise et, d'autre part qu'il implique l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise.

La RSE s'applique à un large panel d'activités des entreprises à travers la mise en œuvre d'un système volontaire et cohérent afin de tendre vers une qualité des relations internes où chaque acteur est considéré comme étant socialement responsable.

Compte tenu du contenu récent de la problématique, il est nécessaire de délimiter dans un premier temps pourquoi ce domaine doit faire son immersion dans le champ de la stratégie de l'entreprise, pour préciser dans un second temps le mode d'intégration de la RSE à travers le type de management à mettre en œuvre.

Le dispositif social généré par la RSE s'oriente autour de plusieurs axes principaux qui convoquent de nouvelles formes de management susceptibles d'accompagner et de promouvoir le capital humain de l'entreprise. Ainsi, la participation des salariés à la mise en œuvre des procédures, le développement des compétences professionnelles, le respect des normes de santé et de sécurité, la promotion de la diversité et celles des droits des salariés sont autant de pratiques qui associent l'ensemble des parties prenantes de l'organisation.

Force est de constater que le management de l'entreprise ne peut plus être considéré comme une simple variable d'ajustement relative au pilotage social et aux difficultés de l'entreprise. La mise en place de la RSE conduit tout naturellement l'organisation à questionner ses formes de management afin d'effectuer une transition d'un cadre traditionnel à un autre plus adapté à la responsabilité sociale de l'entreprise.

Ce colloque est l'occasion pour les universitaires et les responsables d'entreprises de traiter et de débattre de ce sujet à la fois dans ses aspects juridiques et ceux inhérents à la gestion. Tenant compte de l'émergence du concept de la RSE, il s'agira également d'aborder ce thème en conjuguant à la fois la théorie et la pratique pour questionner les nouvelles formes de management dédiées à ce domaine.

la RSE a eu, et continue d'avoir ailleurs, un succès mondial sans précédent

Cabinet Conseil LOGE - Filiale de NT2S Consulting Inc. 06, rue Ali Seghir Bordj El Kiffan Alger

Tél/Fax : +213 (0) 21 21 34 44/+213 (0) 21 21 42 45/+213 (0) 21 20 57 78 nt2s@nt2s.net - loge-dz.com nt2s.net je-veille.com

La situation des entreprises algériennes attire notre attention notamment dans le cadre du passage de l'économie administrée à l'économie de marché. Il a souvent été question par le passé d'une entreprise algérienne (particulièrement dans le secteur public) remplissant une fonction sociale beaucoup plus qu'une fonction économique.

C'est dans ce cadre que différentes réformes ont été mises en œuvre pour dynamiser le rôle des entreprises aussi bien publiques que privées dans un environnement présentant un certain nombre de contraintes dues à la mondialisation. Ainsi, une des préoccupations de cette rencontre est de débattre sur la possibilité de concilier performances et respect des normes réglementaires internationales, l'entreprise algérienne peut-elle devenir responsable et contribuer au développement durable ? Dans l'hypothèse d'une réponse affirmative, comment est-il possible concrètement de transformer des contraintes en opportunités à travers l'intégration de la notion de RSE dans les orientations stratégiques de l'organisation ?

Le caractère transversal de la RSE favorise la diversité des approches et des axes de réflexion et de communication. Ainsi, plusieurs thématiques peuvent être traitées :

Axe 1. La culture et l'éthique sociale de la RSE

Axe 2. Les parties prenantes de la RSE au sein de l'entreprise

Axe 3. L'organisation des dispositifs sociaux

Axe 4. Les missions et les responsabilités du management

Axe 5. La dimension juridique de la RSE

Une exposition-ventes de livres et ouvrages spécialisés d'audit, de management et ressources humaines est prévue parallèlement aux travaux, avec la présence de quelques auteurs.

Nous portons, également, à votre connaissance que **plusieurs organismes et associations** tant en Algérie qu'en Europe et en Amérique du Nord, nous apportent leur soutien scientifique et technique, nous citerons, entre autres : AAAS (Algérie), SKEMA Business School (France), Veille.ma (France), NT2S Consulting Inc. (Canada).

Nous sommes convaincus de l'intérêt que peut constituer cette rencontre pour les cadres en charge des Ressources Humaines de votre entité et nous vous prions dans cette perspective de bien vouloir étudier favorablement la participation de ces responsables. Vous voudriez bien trouver, **ci-joint, le programme sommaire ainsi qu'un bulletin d'inscription** que je vous prie de faire renseigné par vos structures et nous retourner par fax au 021 21 34 44 - 021 20 57 78 - 021 21 42 45, à votre plus proche convenance pour nous permettre d'organiser au mieux leur participation. Vous avez également la facilité de procéder aux inscriptions de vos participants par e-mail à l'adresse : nt2s@nt2s.net

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous compter comme partenaire de cet événement et vous remercions à l'avance de l'appui que vous pourriez nous apporter pour son succès.

Dans l'attente de vous rencontrer, vous et vos collaborateurs, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Directeur Général

**De la rupture vers l'innovation : Les nouvelles formes
de Management dédiées à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise
Alger Hôtel Mercure 10-11 Octobre 2011**

PROGRAMME SOMMAIRE

Cinq axes principaux ont été dégagés pour organiser la rencontre :

Axe 1. La culture et l'éthique sociale de la RSE

Si la Ressource Humaine peut, parfois, être considérée sous un aspect uniquement instrumental, elle représente avant tout le capital humain de l'entreprise et revêt un aspect particulièrement dynamique sous l'effet de différents facteurs, internes et externes. Dans ce registre, l'entreprise va se positionner autour de l'affirmation de valeurs distinctives, et notamment la culture d'entreprise, qui représentent la condition nécessaire à la mise en place d'une politique de RSE. C'est là toute la responsabilité du manager en RH lors des premières étapes de la conception d'une politique en matière de RSE.

Axe 2. Les parties prenantes de la RSE au sein de l'entreprise

Selon cette logique les objectifs économiques et sociaux deviennent complémentaires, principalement pour garantir un certain niveau de performance, mais dans le même temps se pose le problème des parties prenantes de la RES dans le sens où l'engagement social de l'entreprise représente un véritable enjeu sociopolitique. Les termes de démocratie et d'entreprise citoyenne indiquent que les différentes parties prenantes extérieures à l'entreprise prennent part au débat, telles que les associations, les ONG ou les représentants des collectivités locales.

Axe 3. L'organisation des dispositifs sociaux

Il y a une diversité de domaines sur lesquels l'entreprise peut se focaliser, tels que le dialogue social, la gestion des compétences, la diversité et la préservation de l'emploi ou encore l'attractivité de l'entreprise. Certains domaines seront favorisés en fonction de la situation de l'entreprise en termes d'implantation et de secteur d'activité. Il s'agit avant tout de se baser sur les expériences en la matière afin de pouvoir faire émerger un consensus au regard de l'organisation des dispositifs sociaux.

Axe 4. Les missions et les responsabilités du management

Missions et dispositifs se conjuguent, ces derniers impliquent de revoir l'organisation structurelle afin de rendre lisible et opérationnelle la RSE, mais est-ce suffisant si on sait qu'il n'y a pas une pratique mais des pratiques de RSE ? Cette rencontre scientifique va permettre d'apprécier cette idée et contribuera à éclairer la problématique en référence à la diversité des entreprises.

Axe 5. La dimension juridique de la RSE

Il y a à l'échelle internationale plusieurs textes qui incitent les entreprises à une démarche de responsabilité sociale (les plus récents étant le programme d'action adopté par le sommet de Johannesburg sur le développement durable en 2002, les textes de 2007 sur la stratégie de l'Union Européenne et les différents plans nationaux) ; néanmoins la nécessité d'un dispositif juridique à un niveau local est indéniable pour cadrer, contrôler et évaluer la démarche de responsabilité sociale au sein des entreprises. Existe-t-il un ou des standards sociétaux ?

la RSE a eu, et continue d'avoir ailleurs, un succès mondial sans précédent

Cabinet Conseil LOGE - Filiale de NT2S Consulting Inc. 06, rue Ali Seghir Bordj El Kiffan Alger

Tél/Fax : +213 (0) 21 21 34 44/+213 (0) 21 21 42 45/+213 (0) 21 20 57 78 nt2s@nt2s.net - loge-dz.com nt2s.net je-veille.com

Aussi, nous organisons quatre ateliers dont leur thèmes parlent des :

- 1. Importants départs à la retraite des personnels ayant un savoir faire reconnu dans un temps très court (quelques mois) :**
 - Dispositifs à mettre en place pour pallier à ces départs
 - Dispositifs destinés à la captation des savoirs tacites au sein de l'entreprise
 - Dispositifs de trainings des nouveaux employés destinés à remplacer les partants

- 2. Inadéquation entre les emplois proposés et les formations dispensées :**
 - Mise en relation des entreprises avec les universités – les instituts et les centres de formation professionnelle
 - Formation et training assurés par l'entreprise
 - Les expériences étrangères /Benchmark :
 - l'expérience allemande dans la concertation université -entreprise

- 3. Créer un climat social favorable à la bonne marche de l'entreprise et à l'augmentation de sa compétitivité :**
 - Les rapports entre les différentes parties prenantes au sein de l'entreprise (les enjeux, les objectifs, l'anticipation des conflits sociaux par la mise en place de mécanisme de concertation entre les parties prenantes au sein de l'entreprise
 - Mécanismes pour créer un climat favorable entre les parties prenantes pour accroître la compétitivité, la cohésion et l'esprit d'appartenance à l'entreprise:
 - Les dispositifs mis en place par les firmes internationales (asiatiques, allemandes, américaines...)
 - Les dispositifs mal conçus / confrontation permanente patrons – employés (des exemples..)

- 4. Capitalisation des Connaissances au sein de l'E :**
 - La finalité : l'innovation (produits et services)
 - Créer un environnement propice à l'échange d'informations pour créer des connaissances (démarche, outils de partage...)
 - Dispositif pour récupérer les connaissances tacites des employés et les partager pour créer de la valeur
 - Valorisation de la fonction « échange et partage des connaissances »

Retour d'expériences

Benchmarks des entreprises ayant traité des cas similaires et l'analyse des résultats

Synthèse et présentation des rapports et recommandations des quatre sessions

**De la rupture vers l'innovation : Les nouvelles formes
de Management dédiées à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise
Alger Hôtel Mercure 10-11 Octobre 2011**

BULLETIN D'INSCRIPTION – SMRH 2

à faxer au : 021 21 34 44 - 021 20 57 78 – 021 21 42 45 ou par e-mail : nt2s@nt2s.net

Organisme

Raison Sociale :

Adresse :

N° Tel :

N° Fax :

Email :

Site Web :

Participants

Nom

Prénom

Poste occupé

Frais de participation / personne / pour les 2 jours (frais de gestion et d'organisation, restauration, document, pause café)

Enseignant : 10.000 DA ou 100 Euros

Étudiant : 4.000 DA ou 40 Euros

Tous secteurs confondus : 47.000 DA ou 470 Euros

Modalités de paiement

Virement bancaire : N°RIB : 02700719000010600197 – BNP Paribas – Bordj El Kiffan – Alger

Chèque Bancaire : à l'ordre de la **Sarl LOGE**, le jour de la rencontre

En espèces : le jour de la rencontre

**Le nombre de places étant limité,
une préinscription est fortement recommandée dès aujourd'hui.**

Date :

Signature autorisée et cachet de l'entreprise

Nom du signataire

la RSE a eu, et continue d'avoir ailleurs, un succès mondial sans précédent

Cabinet Conseil LOGE - Filiale de NT2S Consulting Inc. 06, rue Ali Seghir Bordj El Kiffan Alger

Tél/Fax : +213 (0) 21 21 34 44/+213 (0) 21 21 42 45/+213 (0) 21 20 57 78 nt2s@nt2s.net - loge-dz.com nt2s.net je-veille.com